



Parti socialiste
jurassien

PARLEMENT JURASSIEN

Question écrite n° 3296

Covid-19 et santé publique : quid des mesures pour combattre les risques du surpoids et de l'obésité, mis en évidence par la société médicale ?

Dans le traitement de l'infection par le Covid-19, la société médicale a mis en évidence les risques encourus par les personnes en surpoids ou souffrant d'obésité.

L'Office fédéral de la santé publique ajoute à cela que, « le surpoids, et plus encore l'obésité, comptent parmi les facteurs de risque des maladies non transmissibles, à l'instar des maladies cardiovasculaires, du diabète de type 2 et de certaines formes de cancer. »

Le 3 septembre 2013, le Gouvernement jurassien publie un communiqué qui indique que « *la Fondation O2, par son programme cantonal alimentation & activité physique, met en place annuellement des projets destinés aux enfants et adolescents jurassiens.* » Nous saluons les démarches entreprises jusqu'à aujourd'hui, ce qui, à la lumière de la crise sanitaire provoquée par l'infection du Covid-19, nous incite à y revenir et à poser les questions suivantes au Gouvernement :

- **Qu'en est-il des statistiques actuelles par rapport à la situation de 2013, relatives à la situation du surpoids et de l'obésité chez les jeunes jurassiens ?**
- **Quelles sont les données relatives au surpoids et à l'obésité chez les adultes de notre canton ?**
- **Compte tenu des dangers mis en évidence par la crise sanitaire, le Gouvernement entend-il renforcer sa politique de prévention, notamment en combattant, par des mesures ou dispositions légales spécifiques, la publicité d'une industrie alimentaire qui rend les personnes accros au sucre et à ses dérivés alimentaires ?**


Pierre-André Comte, PS

Delémont, le 21 avril 2020